



CR officiel de la réunion du CVU du 25 février 2015, par les représentants du personnel élus sur la liste UNSA

Informations du président :

- dossier IDEX : le projet de l'UL a été déposé le 21/01. Il y a déjà eu 8 « gagnants », cette fois-ci il devrait y en avoir 2 ou 3 et il y a 8 candidats dont un dossier déjà apprécié mais non retenu la fois précédente. Il y a également 13 candidats à l'ISITE. Dans la compétition, le dossier UL a quelques points forts : intégration des écoles d'ingénieurs, existence du CCOSL, gouvernance facilitée par le fait que l'UL soit une seule entité. L'effort proposé portera surtout sur la recherche et s'exprimera notamment à travers des financements de thèses en appui à des projets.

Premier barrage : un jury le 23/04, si pré-sélection, dossier complet à déposer pour septembre, décision définitive début 2016.

Ce dossier est élaboré dans le sens de la stratégie de l'établissement hors IDEX.

- Budget des universités : le ministère n'arrêtera les dotations qu'il versera que lorsqu'il aura récupéré les 100 M€ qui manquent sur le fonds de roulement des établissements (60% des sommes au dessus de 60 jours de fonctionnement) : actuellement le ministère examine les fonds de roulement qu'il semble possible de prélever pour vérifier que leur composition ne rend pas le prélèvement dangereux pour le budget de l'établissement en question.

- l'UL a adopté son schéma handicap et devient une des premières universités à y avoir procédé.

- démarche de contrats d'objectifs et de moyens (COM). Cette démarche comprend trois points : un « pilotage dynamique et partagé concrétisant la subsidiarité », des dispositifs stratégiques d'auto-évaluation et de co-construction de stratégies, des dispositifs de communication interne et externe. Le terme de COM n'est pas très pertinent : il est cependant quasi imposé par la législation concernant les IUT.

Ces COM concernent les collégiums et les pôles scientifiques (C-PS). Il est envisagé de procéder sur le même modèle avec les directions administratives (contrat d'engagement).

On arrive à la phase de validation des COM.

Un représentant du personnel enseignant remarque que, sur la forme, les conseillers du CVU ont été destinataires de tous les COM, soit des centaines de pages : il eût été plus adapté d'avoir un document de synthèse sur ce que ces COM comportaient en matière de vie universitaire, d'autant plus que les éléments concernant ce point sont très succincts.

Un autre représentant du personnel enseignant considère de l'approche « SWOT » (force, faiblesse, opportunités, menaces) est utilisée avec souvent un savoir-faire insuffisant en la matière : il propose de transmettre les instructions qu'il donne à ses étudiants sur le sujet.

Visiblement, certaines composantes sont restées sur le schéma d'origine (datant de plusieurs décennies) du contrat avec l'Etat : définition de ressources stables et récurrentes et propositions de projets pour obtenir un surplus de financement, en plus des recettes propres sanctuarisées par ailleurs. Il n'a pas été compris qu'on travaillait depuis quelques années dans un schéma contraint à coûts constants et que tout projet devait être financé soit par un redéploiement des ressources existantes, soit par l'accès à de nouvelles ressources.

A la remarque sur la grande discrétion du champ vie universitaire dans les COM, le président et le vice-président VU pensent que pour beaucoup de composantes (C-PS, composantes de formation,



laboratoires) le thème de la vie universitaire se joue au niveau de l'établissement.

Un représentant du personnel BIATSS déclare que le problème qui est ici soulevé est l'un de ceux qu'il a présenté depuis les débuts du CVU : de nombreux thèmes touchant la vie universitaire n'entrent pas dans le cadre d'une composante donnée mais prend son sens au niveau d'un territoire : un site, souvent multi-échelle (campus, ensemble de campus sur une agglomération ou une partie d'agglomération). Le problème fondamental est que les dirigeants de l'UL n'ont prévu à aucun moment des interlocuteurs capables et légitimes pour prendre en charge des questions qui se posent sur un ensemble de composantes sur un site donné. Quand bien même certains acteurs souhaiteraient participer à la résolution de ces questions, ils n'ont pas pour autant la légitimité pour agir. De ce fait, en de nombreux endroits il y a un vide béant pour traiter certains problèmes. La mise en place d'interlocuteurs dédiés et compétents, qui ne seraient pas pour autant le directeur d'une composante concerné serait une solution. En outre, une structuration souple par site permettrait de compléter la structuration administrative par composantes et de créer des liens supplémentaires au sein de l'UL.

Informations du Vice-Président

Les récents ou prochains événements seront :

- Olympiades de physique (30-31 :01)
- Rallye « Faites la fête » (8 et 9/04)
- Fête du sport adapté (08/04)
- JACES (journées arts et cultures de l'enseignement supérieur)
- H. Ramenah qui avait démissionné de ses fonctions de chargé de mission Culture Scientifique et Technique va pouvoir reprendre cette fonction.
- une épicerie AGORAE va se monter sur Metz.

- Approbation du CR du CVU du 26/01 : le document n'a pas été distribué, en conséquence ce point est reporté au prochain CVU.

- Présentation de l'enquête « binge drinking »¹. Ce type de comportement qui se développe chez les étudiants a des conséquences directes (hépatites alcooliques, coma éthylique...) et indirectes (viols, grossesses non désirées...) et à moyen ou long terme potentiellement graves pour les étudiants.

Il est prévu une enquête au niveau national et l'UL a été pressentie pour s'y associer par le biais de son service de santé universitaire.

A l'examen de la question, le principe de la démarche ne pose aucun problème, en revanche personne n'a reçu de précisions sur l'enquête elle-même, son contenu, ses modalités, les questions de « CNIL » etc.

- Procédure de prêts d'ordinateurs aux étudiants.

Elle va être mise en place sur la base d'une collaboration entre la Direction du numérique (DN ; conditionnement des machines) et les bibliothèques universitaires (DDE ; gestion du prêt).

Il s'agit d'un dispositif préexistant à l'UPVM. La DN fournira 150 machines. Le prêt sera accordé pour 30 jours, éventuellement renouvelable une fois. On ne peut pas demander une caution mais il faudrait voir s'il est possible d'exiger un certificat d'assurance en cas de perte ou d'accident. Le prêt sera effectué via une application informatique.

Des questions subsistent : par exemple la répartition des machines à prêter entre les différentes BU qui participeront au dispositif.

¹ Activité qui consiste à boire 5 verres au moins d'alcool en moins de 2 heures (pour un homme, 4 pour une femme)



En termes d'état des lieux, on sait que 50% des étudiants utilisent déjà un micro-ordinateur portable dans l'enceinte de l'UL. Beaucoup d'autres sont également équipés en fixe chez eux. En revanche, dans les BU on constate l'existence d'un noyau d'étudiants qui n'ont pas de machines et qui utilisent les moyens mis à disposition.

En revanche, les salles d'informatique dédiées sont maintenant moins pertinentes et elles mobilisent 8000 machines sur l'ensemble de l'établissement.

La DN mettra bientôt en place une nouvelle « appli » UL pour identifier les livres disponibles.

Il n'est pas possible de mettre à disposition des versions numériques des livres : les éditeurs français sont très frileux sur ce point.

Concernant la récupération de machines fixes obsolètes mais pouvant encore rendre des services, il est possible d'étudier la question mais les machines en question sont détenues par les composantes : ce sont donc elles qui peuvent avoir l'initiative sur cette question.

Certaines composantes sont très en avance sur la question : dans le secteur Santé on donne un Ipad aux étudiants.

La question se pose aussi de disposer de machines pour les examens pour des étudiants handicapés : le problème est de prévoir les besoins, ce qui est très difficile. Une solution pourrait être de réserver une machine dans la BU de secteur lorsque le cas se présente.

- BRVE (bureau régional de la vie étudiante).

Les BVE locaux vont être déployés sur les campus. Le VP Etudiant demande au CVU s'il a des préconisations sur la répartition des BVE à Nancy : il y a une hypothèse à 5 BVE locaux, une autre à 2. Les conseillers pensent qu'il vaut mieux commencer à 2, quitte à démultiplier les BVE si l'activité des étudiants le justifie.

- FSDIE. La commission a étudié 65 dossiers et en a retenu 40 pour lesquels la somme des financements proposés représente 54 k€.

Le CVU approuve à l'unanimité les propositions de la commission FSDIE.

- SAPIN : il est proposé par la commission d'allouer 45 k€ de subvention, dont 35 k€ pour l'Association sportive de l'UL et 5 K pour le CRSU (organisation de compétitions sportives). Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Questions diverses :

- Le remplacement d'une représentante étudiante à la commission Cultures et de trois représentants du CVU à la commission Sport est reporté.

- Le CVU approuve à l'unanimité la demande de subvention FEDER pour deux dossiers : « Semaine du cerveau » et « finale nationale de Ma Thèse en 180 secondes ».

- le débat sur l'enquête « Vivre ensemble » est reporté à une session spéciale de CVU qui sera convoquée rapidement.